BTP CFA
PAYS DE LA LOIRE
Association régionale des CFA du BTP des Pays de la Loire

PROGRAMME DE FORMATION

TUTEUR - MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

[Référence : EN101C]

LIEU(X) DE FORMATION

BTP CFA Loire-Atlantique - Saint-Brevin-les-Pins
11 CHEMIN DES POTENCES, PARC D'ACTIVITÉ DE LA GUERCHE
44250 - Saint Brevin-les-pins

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, gérants salariés ou chefs d'entreprise

EFFECTIF

MINI : 4 stagiaires
MAXI : 8 stagiaires

NIVEAU DE FORMATION

Niveau : initiation

PRÉREQUIS

> Aucun prérequis exigé

DURÉE / DATES

2 jour(s) - 14 heures

- Session : les 15 janvier et 5 février 2026

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

COÛT DE LA FORMATION

420€ exonéré de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LA FORMATION

> Un crayon pour la prise de notes

INFOS ET INSCRIPTION

> Formulaire de demande d'inscription
> Accessibilité aux personnes en situation de handicap
> […]
Renseignements sur notre site internet www.btpcfa-pdl.com/44SB ou auprès de votre contact :

Cassandre BATON
Chargée de formation continue
02 40 27 79 56
formationcontinue-44sb@btpcfa-pdl.com

Édité le 16/07/2025 - V1

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

> T-MA - C1 - Accueillir un apprenant dans l'entreprise
> T-MA - C2 - Organiser la formation de l'apprenant au sein de l'entreprise
> T-MA - C3 - Assurer le suivi de l'apprenant et de l'alternance
> T-MA - C4 - Évaluer l'acquisition des compétences professionnelles

CONTENU

> Accueil de l'apprenant :
- Préparer l'arrivée de l'apprenant dans l'entreprise
- Faciliter l'intégration de l'apprenant
- Présenter la progression des activités confiées à l'apprenant
> La formation de l'apprenant :
- Mettre en œuvre une progression des activités confiées à l'apprenant
- Guider l'apprenant dans ses activités professionnelles
- Guider la réflexion de l'apprenant sur ses activités professionnelles et de formation
> Le suivi de l'apprenant :
- Contribuer à la relation entre l'entreprise et le centre de formation
- Faire des bilans sur l'évolution de parcours
> L'évaluation de l'acquisition des compétences professionnelles :
- Évaluer au regard des critères professionnels et des exigences de l'entreprise
- Participer aux évaluations certificatives

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Encadrement pédagogique : M. Stéphane SENAN, qualifié(e) et expérimenté(e) en communication et tutorat en entreprise

Moyens matériels : salle équipée d'un vidéoprojecteur

Moyens pédagogiques : des retours d'expérience, des apports théoriques, des mises en situation pratique

Suivi pédagogique : sans objet

SUIVI ET ÉVALUATION

Modalités de suivi de l'exécution : Feuille de présence

Modalités d'évaluation : questionnaire

Sanction : Attestation de formation